

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISANT

Tous les VENDREDIS

Le Clairon

 PUBLIÉ PAR
 L'Imprimerie Yamaska
 INCORPORÉE.

La parole est au Sénat

Les admonitions et les mercuriales pleuvent copieusement depuis quelques jours sur ces messieurs du Sénat; elles tombent par toutes les gouttières et gargouilles de la chapelle tory.

C'est pour le coup que messieurs les sénateurs vont avoir besoin de s'abriter sous "le parapluie de l'indifférence", suivant la formule presque classique; car, ces averses préliminaires ne sont que les prodromes des orages et des tempêtes que le torysm furieux et intransigeant recèle dans ses flancs: le sénat, en effet, tient entre ses mains le sort du gouvernement Borden.

Non point que M. R. L. Borden, bien moins encore l'illustré Bob Rogers, éprouvent la moindre angoisse sur le sort de la contribution navale, ce marmot coûteux, excessivement coûteux, mais mal venu et tout biscornu, progéniture du gouvernement Borden!

Nous savons ne point faire de jugement téméraire, en affirmant sans la moindre ambage que, pères dénaturés, les ministres toriens verraient sans émoi leur bill naval occis par le Sénat; ils se réjouiraient même, in petto, de se voir débarrassés de leur poupon malcommode et encombrant.

Quant à messieurs Pelletier, Nantel, Coderre, chacun peut s'imaginer avec quel sentiment de délivrance ils assisteraient aux obsèques de la contribution Borden au Sénat!

Ce bâtard qu'ils ont tenu sur les fonds baptismaux, qu'ils ont, depuis lors, bercé et caressé avec tant de zèle assidu, il n'est rien qu'ils redoutent tant que d'avoir à en endosser la paternité devant leurs électeurs; ils béniraient le Sénat de les en débarrasser!

De toute évidence, les solennelles remontrances adressées par la presse conservatrice au Sénat, le menaçant de son courroux, si jamais il avait l'audace d'oser porter une main sacrilège sur le bill naval de M. Borden, ces remontrances et objurgations constituent simplement une mise en scène, du moins pour la plupart de ces gazettes, qui, comme leurs chefs ne souhaiteraient rien tant que l'enterrement par le Sénat de cette impopulaire contribution de 35 millions.

Mais, si le sort du bill naval, malgré les simagrées de pure convenance des gazettes bleues et toriennes, ne préoccupe que peu ou point le gouvernement Borden, bien décidé, quoiqu'il arrive de ce chef, à se cramponner au pouvoir, il n'en est pas moins vrai que, comme nous le disions, le Sénat tient entre ses mains le sort du gouvernement tory et celui-ci tout en se gardant bien de l'admettre publiquement, sait pertinemment ce qui lui pend au bout du nez.

C'est pourquoi le mot d'ordre a été donné aux canons de campagne toriens d'ouvrir le feu contre le Sénat; il s'agit de l'intimider, de le démoraliser, s'il se peut et de jeter la confusion dans ses rangs.

Le Sénat va, en effet, être appelé à jouer un rôle décisif dans la crise actuelle; un rôle qui est, en réalité, la justification de sa raison d'être. Pour jouer le rôle qui lui est dévolu, assigné par la constitution, rôle de modérateur chargé d'intervenir pour empêcher tout abus de pouvoir préjudiciable aux intérêts supérieurs du pays, il est certain que les membres du Sénat auront à prendre de graves responsabilités et faire appel à toute l'énergie morale de leur conscience.

Car, la véritable issue qui se présente pour le Sénat, ce n'est pas de concourir ou de ne pas concourir dans le vote du bill naval, c'est de décider s'il permettra au gouvernement conservateur d'esquiver la sanction par le peuple de la politique nouvelle imposée par la force brutale de sa majorité et grâce à la complicité sans excuse de l'aile bleue de cette majorité, qui, en contradiction de ses engagements les plus solennels, a par cupidité politique et par lâcheté, renié ses principes.

Là est vraiment, là est uniquement la question qu'il incombe au Sénat de résoudre; jamais peut-être le Sénat n'a eu occasion plus solennelle d'affirmer et de prouver l'utilité et la raison d'être de son existence.

La question d'assistance à la défense navale de l'Empire, sous quelque forme qu'elle se présente, tant par l'importance des problèmes qu'elle soulève au point de vue national, qu'au point de vue de son efficacité réelle dans l'intérêt de l'Empire, ne peut être résolue que par le concours et l'assentiment bien établi du peuple canadien.

Le Sénat sait pertinemment, qu'à l'heure actuelle, la politique de contribution de M. Borden, politique imposée par la force brutale de la majorité parlementaire, par le recours à des mesures tyranniques et injustifiables, n'a aucun droit à se réclamer du concours de l'opinion publique.

Tout au contraire, il est permis d'affirmer de bonne foi que cette politique, si elle était soumise à l'électorat canadien, serait condamnée par lui.

Tout à tour, tous les prétextes invoqués pour justifier cette solution du problème naval ont disparus devant la lumière des faits.

Qui oserait aujourd'hui se réclamer sérieusement du fameux principe d'urgence, quand le premier lord de l'Amirauté

lui-même nous déclare que les vaisseaux canadiens serviront à des croisières pour promener sur les mers le drapeau britannique!

En tout cas, il est certainement permis de douter honnêtement du bien fondé de cette fameuse urgence; il est trop certain que ce doute est entretenu par une grande partie de l'électorat canadien; par conséquent, le moins qu'on puisse légitimement réclamer, c'est que, avant d'embarquer le Canada dans une politique d'un caractère si discuté et si discuté, le gouvernement consulte l'électorat.

Or, le Sénat ne peut conserver la moindre illusion sur le parti pris bien arrêté du gouvernement Borden de refuser justement cette consultation du peuple canadien.

Il à les preuves les plus manifestes que ce gouvernement, par pure préoccupation d'intérêt égoïste, par peur du verdict populaire, en un mot pour sauver sa peau, est décidé à tout plutôt que de recourir à cette solution si logique; la seule qui puisse satisfaire l'intérêt public.

Dans ces conditions, le rôle constitutionnel du Sénat n'est-il pas d'intervenir pour forcer, s'il est en son pouvoir, le gouvernement Borden à soumettre au peuple sa politique navale, et par ainsi débarrasser définitivement notre politique de cette question.

Nous n'avons pas de suggestions, bien moins encore de conseils à donner aux membres du Sénat.

Nous avons le droit cependant, et nous estimons avoir le devoir de leur exprimer notre profonde conviction qu'ils, sont appelés par les circonstances présentes à justifier devant le pays l'existence du Sénat, dont la raison d'être est essentiellement de prévenir l'autocratie injustifiable d'une majorité parlementaire trop brutalement partisane uniquement préoccupée de ce cramponner au pouvoir en dépit de l'opinion publique.

La Banque de Saint-Hyacinthe

Nous reproduisons de "La Patrie" l'article suivant:—

"Les raisons données par M. John Knight, secrétaire de l'Association des Banques, pour justifier l'intervention de cette association dans les affaires de la Banque de Saint-Hyacinthe et l'ordre qu'elle lui intima d'avoir à fermer ses portes sont loin d'être convaincantes et n'atténuent en rien les accusations portées par M. J. H. Rainville, député de Chambly-Verchères.

Que dit M. J. Knight? 1o. Que l'enquête faite par l'Association des Banques sur la situation de la Banque de Saint-Hyacinthe était justifiée par suite de rumeurs bien fondées.

L'aveu est important. L'Association des Banquiers n'exerce donc de surveillance sur les opérations des banques que quand des rumeurs lui mettent la "puce à l'oreille", comme on dit dans le monde des déposants.

Cette enquête faite sur des rumeurs semble n'avoir tenu aucun compte des choses réelles, car sa conclusion c'est-à-dire la fermeture de la banque, fut imposée pour des considérations absolument contraires aux faits, tels que révélés par l'inspecteur de la liquidation.

Continuant sa défense, M. Knight dit:

2o. Que le rapport de la banque montrant que son capital payé était perdu, était même admis par les directeurs."

Cette affirmation est au moins étrange en présence de l'opposition faite aux ordres de M. Knight par les directeurs et de la position même de la banque.

Le capital payé, et que M. Knight disait être perdu, s'élevait à \$331,235. Pour balancer cette perte il existait contre la compagnie de chemin de fer Québec Southern une réclamation de \$612,000 que M. Knight qualifie d'exorbitante. Ce que M. Knight ne dit pas, c'est que, au moment où il imposait aux directeurs de la Banque de Saint-Hyacinthe la fermeture de leur institution, la banque avait obtenu de la Cour Supérieure un jugement condamnant la compagnie du Québec Southern au paiement de la somme de \$331,000.

Si donc les \$331,235 de capital payé étaient perdus le 23 juin 1908, lors de la fermeture, imposée, de la Banque, la Banque n'en possédait pas moins une créance liquide, sûre, qui fut payée, de \$331,000. Cette créance n'a pas été touchée avant la fermeture de la Banque pour la seule raison que cette dernière en avait appelé au Conseil Privé, n'étant pas satisfaite de la somme qui lui avait été accordée. Mais au 23 mai 1908, quand M. Knight est venu signifier l'ultimatum de l'Association des Banques, la Banque aurait pu, retirant son appel au Conseil Privé, encaisser immédiatement la somme de \$331,000, reconstituant ainsi son capital perdu, moins la somme de \$235. C'est pour cette perte de \$235 que l'Association des Banquiers a fait fermer la Banque de Saint-Hyacinthe. M. Knight est le premier qui ait nettement établi ce fait. Son témoignage est suffisant pour justifier les accusations de M. Rainville et l'enquête qu'il demande.

Si même le capital versé était perdu, il y avait d'autres mesures à prendre pour sauvegarder les intérêts des actionnaires que la fermeture de la Banque.

L'acte des Banques dit ce qu'on peut faire en pareille occurrence:

Statuts révisés du Canada 1906—Chap. 29.

39. Si quelque partie du capital versé est perdu, les directeurs doivent, si la totalité du capital souscrit n'est pas versée, faire immédiatement des demandes de versement aux actionnaires jusqu'à concurrence d'un montant équivalent à cette perte; pourvu que tous les profits nets soient appliqués à combler cette perte.

2. Cette perte et les demandes en question, s'il en est fait, soit mentionnées dans le prochain état que la banque dresse et transmet au ministre. 53 V., C. 31, art. 48.

La meilleure défense que l'Association des Banquiers et M. Knight pourraient offrir pour justifier leur exécution serait d'établir que loin de vouloir la destruction de la banque ils ont travaillé à son maintien en exigeant l'appel du capital souscrit et non payé, soit \$173,565.

Ils ne l'ont pas fait; ils ne pouvaient pas le faire, attendu que le capital payé de la Banque de Saint-Hyacinthe n'était pas perdu, n'était même pas immobilisé, puisqu'elle pouvait le

reconstituer immédiatement en retirant son appel au Conseil Privé, ce qui lui aurait permis d'encaisser la somme de \$331,000.

M. Knight a dit encore:

"4. Que sa recommandation—la fermeture—a été pleinement justifiée par ce qui est arrivé depuis: que les créanciers ont été payés, sans tous leurs intérêts—seulement après que le liquidateur eût appelé le capital non versé et toute la double responsabilité.

Ce plaidoyer de justification a lieu d'étonner de la part d'un financier qui sait, mieux que qui que ce soit, le déchet considérable que laisse la liquidation forcée de la plus solide institution.

M. Knight n'a pas à témoigner sur les conséquences de l'intervention de l'Association des Banquiers, mais sur cette intervention même.

Or, au 23 juin 1908, les affaires de la Banque de Saint-Hyacinthe étaient en meilleure position qu'elles ne l'avaient été pendant les dix années précédentes, la prospérité était proche et elle eût été atteinte sans l'intervention intempestive de l'association.

A-t-on voulu supprimer la Banque de Saint-Hyacinthe, dont la clientèle n'était pas à dédaigner? On peut le croire.

C'est pour arriver à la vérité, et à une vérité d'une importance capitale pour les actionnaires et les déposants des banques, que M. Rainville demande une enquête qu'on ne saurait refuser.

Un triomphe Personnel

C'est sous ce titre: "The triumph of the man" que le Globe de Toronto commentait mardi matin l'extraordinaire manifestation dont Sir Wilfrid Laurier venait d'être l'objet dans la capitale tory d'Ontario.

En lisant l'imparfaite traduction que nous faisons de ce pompeux éloge, les compatriotes de Laurier éprouveront un légitime mouvement de fierté nationale.

Laissons parler le grand organe libéral d'Ontario:

"Aux yeux de tous les bons citoyens de tous les hommes bien nés, c'est un spectacle consolant que l'exemple d'un homme public qui pendant quarante ans a figuré en pleine lumière dans la politique canadienne sans jamais subir la moindre atteinte à son caractère sans tache. Sir Wilfrid Laurier est ce modèle à peu près unique. En vain la calomnie a-t-elle déchaîné ses plus venimeux reptiles, en vain la partisanerie politique a-t-elle vidé ses carquois contre lui. Jamais atteint, jamais touché dans sa réputation, il se dresse calme et sérieux devant ses pires ennemis. Ni les préjugés de races, ni l'implacable animosité des disputes religieuses n'ont pu finir par l'emporter sur la profonde sincérité de ses intentions, ni le détournement de la voie droite qu'il suit sans ostentation. C'est une bonne chose pour les Canadiens, particulièrement pour les jeunes que leurs ambitions portent vers la vie publique, de voir au moins un homme d'Etat canadien qui, après plus de trois lustres, n'a pas laissé un lambeau de sa réputation aux ronces de la calomnie, et que les revers de fortune, loin de l'abattre, grandissent encore.

En plein Toronto, dans un milieu qui passe pour le foyer de l'esprit tory-orangiste-impérialiste, où rarement un libéral peut se faire entendre au Parlement, cet homme dont le sang est français, dont le credo est le catholicisme et l'opinion politique un libéralisme sans compromission vient d'être accueilli comme le fut jamais

aucun Canadien. La manifestation a été beaucoup plus qu'un événement politique: ce fut l'apothéose de l'homme qui n'a jamais déguisé ses convictions politiques, jamais cherché à échapper aux conséquences désagréables qui en pouvaient résulter.

Sir Wilfrid Laurier disait à l'Association des Dames libérales qui vient de se former à Toronto, que depuis sa jeunesse il avait été libéral, de l'histoire école du libéralisme anglais. Il croit, il a toujours cru à la plus large part de liberté de la foule contre la domination, même bienveillante, du petit nombre. Cette profession de foi a dans sa bouche une signification plus prononcée dans un temps où la majorité réactionnaire du Parlement ressuscite les vieilles idées de privilèges et de castes—castes arrogantes plutôt qu'aristocratiques. Aussi le grand chef libéral a-t-il remporté un triomphe qui fait de sa personnalité, comme celle de Gladstone en Angleterre, une image inspirante dans la politique canadienne, et qui imprime à la vie canadienne une impulsion dont les effets resteront longtemps après que cette voix éloquente se sera tue pour toujours. Les scènes dans l'enceinte de l'Arena, et dans toutes les rues qui y aboutissant, comportent un hommage personnel dont Toronto peut être fier. Ce fut le grand triomphe d'un grand homme."

Nos Routes

VI

Aux dernières nouvelles, sur 1080 municipalités rurales qu'il y a dans la province de Québec, plus de 700 avaient demandé l'emprunt. Cela paraît inexplicable, et incroyable, étant donné l'apathie séculaire des Canadiens français à l'égard des routes! Tout le monde déplorait l'état "épouvantable" dans lequel on les trouvait partout, soupire après le jour où elles seraient meilleures, mais personne ne bougeait, personne ne songeait à les améliorer, tous se rebiffaient quand on menaçait de poursuivre. Plusieurs même, et dans toutes les municipalités, payaient l'amende et les frais, mais ne "touchaient" pas à leurs chemins.

Et voilà que tout change. On se réveille, on discute les avantages des bons chemins, ceux de l'emprunt—et l'on emprunte pour faire de bonnes routes en macadam. Grâce aux explications des conférenciers, on ne craint plus la "dépense" que l'on s'exagère d'abord. Le fait est que la plupart des contribuables croyaient grâce aux mensonges des ennemis des bons chemins, que la dépense serait énorme, ruineuse pour les contribuables. Partout j'ai rencontré des cultivateurs auxquels on avait assuré que leur "part" d'intérêt sur la somme à emprunter pour macadamiser leurs routes s'élevait à 25 et même \$30.00 par année, alors qu'elle en serait réellement que de \$4.00 à \$6.00. De là réaction et même enthousiasme.

Bref, l'œuvre nationale des bons chemins, si longtemps désirée et si longtemps retardée, va s'accomplir. Et si rapidement, que j'ai l'espoir, même à mon âge, de voir le jour où je pourrai me promener avec délices sur les belles et bonnes routes de notre chère province.

Jeunes gens, pensez-y et donnez du collier, car c'est vous surtout qui en profiterez, qui pourrez transporter facilement et rapidement vos produits, faire avec plaisir vos courses en voitures légères, et qui verrez vos propriétés augmenter à va d'eil. Appuyez le mouvement de toutes vos forces, car c'est vous surtout qui jouirez des avantages des bons chemins!

A. B. CRUCHET.

JE N'AI JAMAIS SOUFFERT DU DOS

Depuis que j'ai pris des "GIN PILLS"

Lyons Brook, N. S. 26 Février.

"Vous êtes parfaitement libres d'employer mon nom de n'importe quelle façon pour le bénéfice des GIN PILLS, car elles méritent les plus grands éloges. Je n'ai jamais souffert du dos depuis que j'ai pris des GIN PILLS, et ma femme se sent beaucoup mieux après qu'elle a pris des GIN PILLS pour son mal au dos. Elle pense que les GIN PILLS la guériront complètement".

JAMES L. NAUSS.

Les GIN PILLS soulagent toujours la faiblesse du dos, la Sciaticque du dos et des jambes, le Rhumatisme, la brûlure et la cuisson causées par l'urine, l'urination douloureuse, la faiblesse ou le mauvais fonctionnement des reins, et empêchent toujours les reins et la vessie de prendre du froid. Toutes les boîtes son vendues avec la garantie positive de donner un prompt soulagement ou l'argent est rendu. 50c. la boîte, 6 pour \$2.50. Échantillon gratuit si vous écrivez à National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto. 141 F

Laurier à Toronto

QUELQUES EXTRAITS DE SON DISCOURS A L'ARENA

"Peut-être que mon devoir comme celui de ceux de mes collègues des Communes qui m'accompagnent, serait d'être à la capitale en ce moment plutôt qu'à cette tribune, parcequ'il est possible que la discussion sur le bill de l'aide navale soit reprise et que l'opposition a loyalement combattu jusqu'ici. Mais, M. le président, lorsqu'on m'apprit que les citoyens de l'Ontario et ceux de Toronto en particulier désiraient entendre nos raisons de combattre cette politique, j'ai pensé qu'il ne fallait pas perdre une semblable occasion.

"Je n'ai pas le privilège d'être un citoyen de Toronto, mais c'est mon privilège, et c'est même mon devoir, de lire les journaux conservateurs de Toronto, (rires),—et j'espère qu'un jour cela me sera compté pour l'expiation de mes péchés.

"Dans la presse conservatrice d'Ontario j'ai lu depuis quatre ou cinq mois que l'opposition, et moi-même en particulier, étions inspirés par des motifs ignobles. On nous dit que nous sommes des séparatistes, que nous sommes des traîtres à l'empire (manifestations ironiques). Je ne sache pas que cela m'affecte beaucoup : je suis quelque peu habitué à ces attaques de cette nature. J'en ai lu, j'en ai entendu avant aujourd'hui, et en ce moment même, dans cette cité de Toronto on me représente comme un traître à l'empire. A Montréal et à Québec on me représente non pas comme un traître à l'empire, mais à ma province et à ma race parce qu'on m'accuse du désir de contraindre la population de la province de Québec à servir sur les navires de Sa Majesté et à se faire retirer les entrailles sur les mers lointaines. Si je suis représenté d'une part comme traître à l'empire et d'autre part comme traître à la province de Québec, je ne pense pas que je puisse être beaucoup dans l'erreur ; de fait je dois coudoyer, la vérité."

"Nous avons défié le gouvernement, à la suite de sa déclaration à l'effet que l'Angleterre n'était plus l'Angleterre et que pour maintenir son prestige elle réclamait l'aide de ses colonies. Je vous le demande, à vous citoyens de l'Ontario, croyez-vous que l'Angleterre n'est plus l'Angleterre, et qu'elle ne peut plus lutter et se battre comme elle le fait depuis des siècles ? (longs applaudissements)

"Je n'ajoute pas foi à une semblable affirmation. Nous avons répondu que nous n'étions pas des traîtres à l'empire, mais que nous n'étions pas satisfaits de la politique du gouvernement. Et nous n'avons pas repoussé cette politique par une politique négative. Non, nous avons une politique affirmative.

"D'une part, vous avez la politique des hommes qui posent en apôtres de la loyauté, affirmant que l'Angleterre est en décadence, qu'elle ne peut suffire à sa tâche ; et d'autre part, vous avez la politique de ceux qui disent : Non, l'Angleterre est la même, c'est celle de

jadis. Elle peut lutter et combattre, car les lionceaux du lion viendront de l'avant et participeront aux engagements.

Et je laisse à vous, citoyen de Toronto et d'Ontario, le soin de juger

"Je sais, d'après quelques observations faites pendant le discours de mon ami, M. Murphy, que ce n'est pas seulement qu'à des "Grits que j'ai l'honneur de parler ce soir. (Écoutez ! Écoutez !) Il y a quelques "Tories." Je suis heureux de savoir qu'il y en a. Je leur demande en faveur de quelle politique seront-ils ? Seront-ils en faveur de cette politique qui affirme la décadence de la Grande-Bretagne ou en faveur de celle qui signifie : "Non la Grande Bretagne est toujours la Grande Bretagne, mais c'est le devoir des jeunes nations de l'Empire de faire leur part, de défendre leurs côtes, et d'aider à la mère patrie en cas de besoin ? (Vifs applaudissements)

"Cette politique n'est pas nouvelle... Elle date de quatre ans... Nous étions unanimement... Est-ce qu'il y a quelques raisons pour que la politique qu'appuyaient M. Borden et M. Forter en 1909 ne puisse s'appliquer aujourd'hui ? ...

"J'en appelle de nouveau à mes citoyens de persuasion conservatrice, je respecte la sincérité de leurs opinions, et je leur demanderai sérieusement pourquoi la politique qu'ils ont approuvée en 1909 est elle maintenant rejetée ? Pourquoi sommes nous appelés à dépenser trente cinq millions d'une manière différente de celle que comportait la résolution de 1909 ? On nous a dit au mois de décembre dernier que c'est parce qu'il y avait urgence. Nous sommes au mois de mai. Qui parle d'urgence maintenant ?

UNE VOIX. "Personne !".
Sir Wilfrid. "Mon ami dit vrai. Personne, De l'urgence tout le monde en rit."

"Il se trouve quelques bonnes âmes qui ne sont pas chiches pour donner des conseils. Ce sont de dignes gens remplis de bonnes intentions. Elles viennent et nous disent : Pourquoi n'êtes vous pas unanimes à Ottawa ? Ce serait si beau de voir l'opposition et le gouvernement enterrer la hache de guerre, s'unir et voter les \$35,000,000 à l'unanimité. Je suis en faveur de l'unanimité en cette matière comme en d'autres. Je me rappelle qu'en 1909 nous avions l'unanimité. Si nous ne l'avons pas aujourd'hui à qui la faute ? Ce n'est pas la faute de la loyale opposition de Sa Majesté ! C'est la faute d'une combinaison anormale de jingo impérialisme et de nationalisme."

"Les nationalistes m'ont combattu dans Québec en 1911. Ils disaient que nous ne devions rien à la Grande-Bretagne, que nous ne devions pas seulement lever un doigt pour l'aider. Je regrette de dire que ces appels furent entendus, et la conséquence fut qu'aux dernières élections les libéraux perdirent quinze comtés dans cette province. L'opposition en avait douze ils revinrent au nombre de vingt sept.

"Permettez moi de vous dire que je ne regrette rien.

UNE VOIX. "Good old sport !"

"Si le but ultime était une considération de parti et l'avantage du parti, alors, monsieur, il pourrait y avoir quelque cause de regret au fond du cœur alors que tant de mes amis furent vaincus. Mais le succès du parti n'est pas le but ultime. L'affirmation d'un principe, l'accomplissement du devoir ; voilà la première considération. (Applaudissements). A la lumière de cette considération je ne regrette rien.

"La situation a bien changé depuis quelques temps. En 1909 les Nationalistes à Ottawa étaient tout autant contre la politique de Borden que contre celle de Laurier. A cette époque M. Borden partageait avec moi l'honneur d'être insulté par les nationalistes, mais il ne partage plus cet honneur. Aujourd'hui il n'a plus l'honneur de leurs insultes, mais il a l'insulte de leurs applaudissements. (Appl.)

"M. Monk a le mérite d'avoir

démisionné, mais les trois autres nationalistes restèrent dans le cabinet. Vous savez que M. Borden a sacrifié aux Nationalistes le principe d'une marine canadienne et auquel il crut un jour, et les nationalistes lui sacrifièrent le principe de la contribution auquel ils ne crurent jamais, et c'est cette entente-hybride qui est la politique du gouvernement, et ils nous reprochent de résister à une entente aussi hybride.

"Nous y avons résisté du mieux qu'on a pu. (Appl.), et je suis heureux de constater qu'il n'y a pas un homme dans cette assemblée qui, au fond de son cœur, ne soit pas satisfait que dans cette lutte nous avons eu la meilleure part à tous les points de vue. (Appl. frénétiques.)

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de St. Hyacinthe No 103.

COUR DE CIRCUIT.

H. A. PAGNEULO, Demandeur

vs., A. TOLMAN, Défendeur

AVIS PUBLIC

Par encan public et par suite de saisie, il sera vendu par l'huissier soussigné, au domicile du défendeur en cette cause, en la cité de St. Hyacinthe, le 28ième jour de mai, à DIX heures de l'avant midi, tous ses meubles et effets de ménage, consistant en tables, chaises, cheval et attelage. Le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur, pour argent comptant.

Daté à St-Hyacinthe ce 15 mai 1913

JULES WINGENDER, H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de St. Hyacinthe No. 103.

CIRCUIT COURT.

H. A. PAGNEULO, Plaintiff

vs. A. TOLMAN, Defendant

PUBLIC NOTICE

By public auction and after seizure, will be sold by the undersigned usher, at the defendant's house in the city of St-Hyacinthe, on the 28th day of May, 1913, at TEN o'clock of the forenoon all his household goods consisting in tables, chairs, etc., and a horse and harness. The whole will be sold to the highest and last bidder for cash.

Dated at St-Hyacinthe, this 15th day of May 1913.

JULES WINGENDER, H.C.S.

DEBARRASSEZ-VOUS DES BOUTONS ET ERUPTIONS

Au printemps, la plupart des gens ont besoin d'un remède tonique

Un des signes les plus manifeste que le sang est en mauvais état est l'apparition fréquente des boutons, des éruptions disgracieuses et de l'eczéma, quand on passe de l'hiver au printemps. Ceci prouve que la longue réclusion sédentaire à l'intérieur, durant l'hiver a produit son effet sur le sang et qu'il faut un tonique pour le vivifier. En vérité, il y a peu de gens qui ne ressentent pas, à cette saison, le besoin d'un tonique. Un sang impur ne se manifeste pas seulement par des éruptions disgracieuses. Les attaques de rhumatisme, de lumbago, les douleurs aiguës et lancinantes de la soiatique et névralgie, le manque d'appétit et le désir d'éviter toute fatigue en sont aussi le résultat. Vous ne pouvez guérir ces malaises par l'emploi des purgatifs vous avez besoin d'un tonique et rien qu'un tonique. Parmi tous les remèdes, il n'y en a pas un pour égaler les Pilules Roses du Dr Williams pour leur action tonique, revivifiante et restauratrice des nerfs. Chaque dose de ce remède crée un nouveau sang riche qui chasse les impuretés, stimule tous les organes, et donne aux hommes, femmes et enfants affaiblis, abattus et souffrants, la sensation d'une santé et d'une énergie nouvelles. Si vous êtes mal en train, essayez ce remède et constatez avec quelle rapidité il vous rendra votre appétit, remon-

tera votre courage abattu et remplira vos veines d'un sang nouveau et vivifiant.

Vendues par tout les marchands de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co. Brockville, Ont.

AVIS

M. Joseph Surprenant a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis ainsi qu'au public en général, qu'il a ouvert, coin des rues Ste Marie et Girouard, une cour à charbon. Son bureau sera installé à la même place que celui de M. Isidors Laporte, commerçant de bois.

Toute commande recevra une prompt attention.

Téléphone Bell, 201.



Q. M. & S. Railway

POUR LA Fête de la Reine MAI LE 24

des billets spéciaux d'aller et retour seront émis entre les stations du Québec, Montréal & Southern Ry., au taux minimum de 75 cts. Bons pour partir le 23 et le 24 mai, avec limite de retour le 27 mai. Les enfants de 5 à 12 ans à moitié prix du tarif spécial avec un taux minimum de 40 cts.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Fête de la Reine MAI LE 24

Des billets d'excursion aller et retour seront vendus entre toutes les Stations du Grand Tronc en Canada et aussi pour Detroit Port Huron, Mich., Rouses Point, N. Y., Norton Mills, Vt., et les stations intermédiaires au prix d'un passage simple de première classe.

Date de départ Vendredi et Samedi les 23 et 24 Mai. Limite de retour, Mardi le 27 Mai 1913.

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, à vendre le 4 mars et chaque mardi subséquent jusqu'au 25 octobre, à très bas prix. Billets bons pour deux mois.

Gateaux, Biscuits, Pâtisseries.

Ce qui a fait, ce qui justifie la vogue sans cesse croissante de la

Farine St. Lawrence

c'est sa haute qualité. Toute personne qui s'en est servie pour Gâteaux, Biscuits ou Pâtisseries en a obtenu des résultats tellement satisfaisants qu'elle l'a non-seulement adoptée définitivement, mais encore qu'elle la recommande chaleureusement dans le cercle de ses relations.

Le volume des ventes—toujours croissantes—consacre le succès des marques de Farine "St. Lawrence".

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
1110, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELL MAIN 6741.
"La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys".

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Oranis des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orles

Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis de tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

Ask us for this book it is free.

Demandez-nous ce livre, il est gratis.

LES abreuvoirs et les planchers d'alimentation en béton servent à conserver la bonne santé de vos animaux.

LES chevaux et les animaux abreuvés dans une auge en béton sont bien moins sujets à tomber malades. Le béton est sanitaire, facile à nettoyer, ne coule pas, ne pourrit pas et une fois construit dure toujours. Vous ne serez pas forcé de perdre votre temps à le réparer. Comme partout où on se sert de béton le premier coût est aussi le dernier.

BIEN des maladies de cochons proviennent de la boue infecte et malsaine de l'enclos où ils sont forcés de manger. Et de plus cette méthode est excessivement prodigue, car le grain est piétiné dans la boue et finit par devenir si mauvais que même le cochon le refuse. Les planchers d'alimentation et les auges en béton sont propres et sanitaires. Les cochons jouissent d'une meilleure santé et on ne perd pas tant de nourriture.

MAIS les abreuvoirs et les planchers d'alimentation ne sont que deux parmi la foule d'améliorations importantes que l'on peut effectuer tous les jours avec le béton. Et vous trouverez tout cela illustré dans notre livre de 160 pages.

"L'UTILITE DU CIMENT POUR LE CULTIVATEUR"

qui est envoyé gratis sur demande. Ce livre a montré à des milliers de Cultivateurs canadiens comment ils peuvent rendre leurs fermes plus lucratives. Votre demande ne vous oblige nullement d'acheter du ciment ou de faire quoi que ce soit pour nous. Vous n'avez qu'à nous envoyer une demande par lettre ou par carte postale pour ce livre et il vous sera expédié par retour de courrier. S'adresser,

Le Gérant de la Publicité,

Canada Cement Company Limited
514, Edifice du Herald, Montréal

RAPPELEZ-VOUS, si jamais vous en avez besoin, que notre Bureau d'Information Gratuite pour les Fermiers, répondra à toutes les questions sur l'emploi du béton que vous pourrez lui adresser. Ce service ne vous coûtera rien du tout. Ayez soin que cette marque se trouve sur chaque sac.

Be sure that this label is on every bag.

La teinture Domestique
ne miffe aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ses bases que je fais usage de



DYOLA
 C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir quels sont les liens qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur.
 Demandez notre carte échantillon gratuite, et notre livret qui vous donne les résultats obtenus, en teignant sur d'autres couleurs.
 The Johnson-Richardson Co., Limited, Montreal.

Faits Divers.

La duchesse de Connaught revient tout doucement à la santé.

Une foule immense écoute et acclame le chef de l'opposition fédérale, sir Wilfrid Laurier, et quelques-uns de ses principaux lieutenants, traitant de la politique navale du Canada, hier soir, à l'Aréna, de Toronto.

Une conflagration générale a menacé la ville de Moncton, N. B., la nuit dernière, et causé pour des centaines de milliers de piastres de dommages.

MM. Taylor, conservateur, et Egerton, libéral, sont les candidats présentés pour l'élection provinciale partielle de Gimli, au Manitoba, le 12 mai prochain.

On a commencé, lundi, aux Communes britanniques, l'étude du bill Dickinson, accordant la franchise électorale à 6,000,000 de femmes du Royaume Uni, bill qui divise à fond, en factions ennemies, chacun des deux grands partis politiques anglais.

Le Président de la Commission du Port de Québec, tout en déplorant la grève de trois jours qui a retardé quelque peu les importantes entreprises qu'il dirige, se réjouit néanmoins de ce que le conflit a pu être aussi promptement résolu, et il en félicite ses collègues, spécialement M. Letellier, qui a su conduire à bien les négociations, avec une réelle maîtrise.

Malgré la détente européenne que produit l'abandon de Scrutari, la "Gazette de Cologne" annonce que l'Autriche et l'Italie enverront quand même des troupes en Albanie, sous prétexte d'y établir l'ordre, et quelle que soit la décision prise par la Conférence des Ambassadeurs.

Un anarchiste attenté à la vie du Grand Duc de Bade, à la station du chemin de fer de Mannheim, hier.

Les suffragettes militantes d'Angleterre envahissent et saccagent les bureaux du "Standard", à Londres, et elles se livrent à des démonstrations d'hostilité contre ceux des parlementaires qui sont hostiles au bill du suffrage des femmes: "le traître Asquith", "McKenna, qu'il faut déporter", etc.

Une proposition est faite, au Sénat de Washington, pour la création d'une voie maritime à eau profonde, qui ferait de Duluth, Minn., un port de mer et diminuerait ainsi l'importance du canal canadien de la Baie Georgienne.

Les législateurs californiens méditent à présent d'imposer une patente annuelle de \$100 aux pêcheurs japonais, contre celle de \$10 pour les autres étrangers et de \$2.50 pour les citoyens des Etats-Unis.

Sir Edmund Walker, dans un discours à New-York, proclame que la paix de cent ans, entre le Canada et les Etats-Unis, est une leçon pour l'univers entier.

On annonce que le Prince Albert, d'Angleterre, fils cadet de Sa Majesté le roi George V, viendra faire une visite au Canada, dans le cours du mois de juin prochain.

Nouvelles du Grand Tronc

The Seashore
 Une seconde édition du Seashore vient de paraître. Un pamphlet bien conçu et publié par le chemin de fer du Grand Tronc, réseau New England rappelant que la saison d'été approche. Bien que connu au Canada que depuis l'été dernier, le New London District a déjà acquis un grand nombre d'admirateurs, en raison de ses avantages et de ses multiples attractions ordinaires. Le Seashore décrit de charmants endroits de repos tels que New London, Maragansent Pier, Fisher's Island, Watch Hill, Block Island, Long Island et les environs tous dans l'état du Connecticut et à peu de distance les uns des autres. Les informations données à l'égard des trains, et les frais de passage de tous les principaux endroits sont particulièrement utiles aux passagers ainsi que la liste complète des hôtels, maisons de pension, leur confort et leur prix.
 L'on peut se procurer ce pamphlet en s'adressant à
J. QUINLAN,
 District Pass. Agent,
 Montréal.

Excursions de Colons dans l'Ouest

Depuis que le C.P.R. a inauguré ses excursions, il y a plusieurs années il y a ajouté tous les ans de nouveaux avantages. Au lieu de tous les quinze jours comme les années précédentes elles se feront dorénavant toutes les semaines, partant de toutes les stations des provinces de Québec et d'Ontario tous les mardis à partir du 4 MARS, le dernier départ ayant lieu le 28 OCTOBRE.
 Les taux sont réduits pour toutes les stations jusqu'à Calgary et Edmonton et les billets sont bons pour deux mois et permettent de faire des arrêts dans l'Ouest. Les excursionnistes qui partiront avant août pourront faire étendre la limite du temps de leurs billets moyennant une légère somme additionnelle.
 Des wagons de touristes sont attachés à tous les trains pour l'Ouest et tous les passagers qui détiennent ces billets peuvent y acheter des lits ce qui leur permettra de faire le trajet avec confort, vu qu'il ne leur sera pas nécessaire de changer de chars.
A. HAMEL, Agent.
 7 1/2 Rue Laframboise

Saint-Hyacinthe Soft Sole Shoe Company, Limited.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 14e jour d'avril 1913, constituant en corporation Alfred Boucher, fils, manufacturier, Ephrem Millier, Louis Bissonnette, fils, Albany Côté et Elphège Phaneuf, cordonniers, tous de la ville de Saint-Hyacinthe, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Importer, exporter, acheter, vendre et faire le commerce de toutes espèces d'articles, d'effets et de marchandises; (b) Acheter, construire, vendre, louer ou autrement aliéner tout immeuble ou effet mobilier nécessaire pour les fins de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "St-Hyacinthe Soft Sole Shoe Company, Limited," avec un capital actions de dix mille dollars, divisé en 100 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Saint-Hyacinthe, dans la province de Québec.
 Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 16e jour d'avril 1913.
THOMAS MULVEY,
 Sous-Secrétaire d'Etat.

Amateurs de Volailles

Je viens de recevoir 50 sacs de "Scratching Feed," mélange de grains pour faire travailler les poules contenant toutes sortes de grains, cassés et afin d'introduire ma fameuse poudre Poultry Specifo, faisant pondre les poules malgré elles je donnerai GRATIS une boîte échantillon, PMIX REGULIER 25 OTS avec chaque sac de 100 lb, de ce grain, pour le prix ridicule de \$1.00 par sac. C'est indispensable pour quiconque garde des volailles. Et c'est moins CHER que vaut le mélange à gratter seul. Nous le livrons en ville jeudi de chaque semaine. Si votre ordre est donné avant cette date Phone 364-78. N'oubliez pas le prix \$1.00 par sac avec boîte de poudre valant 25 cts AU DETAIL, \$1.00 en valeur intrinsèque.
FERME AVICOLE YAMASKA
 Arthur S. Comeau Prop. Ville

AVIS

Le Gouvernement de Québec a décidé de faire les offres suivantes à ceux qui doivent des rentes seigneuriales:
 1o.—Une remise d'un tiers sur les arrérages de rentes pour ceux qui paieront ces arrérages sans racheter le capital;
 2o.—Une remise des deux tiers sur les arrérages pour ceux qui paieront en même temps et les arrérage et le capital.
 Les intéressés auront jusqu'au 20 mai prochain pour bénéficier de ces offres. Après cette date, le gouvernement vendra, à l'enchère publique, la balance qui restera due alors, tant en capital qu'en arrérages de rentes.
ELZ. MIVILLE DECHENE,
 Sous-Ministre des Terres et Forêts.

Les intéressés auront jusqu'au 20 mai prochain pour bénéficier de ces offres. Après cette date, le gouvernement vendra, à l'enchère publique, la balance qui restera due alors, tant en capital qu'en arrérages de rentes.
ELZ. MIVILLE DECHENE,
 Sous-Ministre des Terres et Forêts.

Avis Public.

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du quinziesme jour d'avril 1913, constituant en corporation M.M. T. D. Bouchard, journaliste, V. E. Fontaine, avocat, E. O. Picard, agent, Jos. Le duc, entrepreneur, H. Beaunoyer, entrepreneur, H. A. Beauregard, protonotaire, tous de Saint-Hyacinthe, et J. H. Dussault, comptable, La Providence, dans les buts suivants:
 Faire des transactions immobilières en général, soit comme principaux ou comme agents et acquérir par achat, échange ou autrement des terres et lots de terres, les diviser, subdiviser, et acquérir par achat, échange ou autrement, et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins, et autres bâtisses, et généralement toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent, parts, débentures ou autrement et les vendre, louer, ou en disposer de quelque façon que ce soit;
 Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie ainsi que les améliorations et bâtisses qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débentures, billets et autres valeurs, et payer toutes commissions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie;
 Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en autant qu'il sera jugé nécessaire ou utiles aux dites fins, et spécialement;
 Acquérir et posséder, vendre, transporter, disposer ou souscrire des actions du capital social, des débentures ou autres valeurs émises par d'autres corporations, sociétés ou personnes, exercer tous droits et privilèges de propriété s'y rattachant y compris le

droit de voter en vertu de telles actions, et les payer en argent, actions ou bons de la présente compagnie ou autrement;
 Acheter la clientèle, les droits, propriétés et actif de toutes sortes, assumer les responsabilités et continuer les affaires de toutes personnes, société ou corporation faisant un commerce semblable à celui de cette compagnie, et payer pour tel achat en argent, actions ou débentures de cette compagnie ou autrement;
 Vendre ou autrement disposer des droits, affaires, entreprises et propriétés de cette compagnie, en tout ou en partie de quelque façon que ce soit, et recevoir en paiement de l'argent ou des parts, des débentures ou autres valeurs émises par d'autres corporations avec tous droits et privilèges s'y rattachant, y compris le droit de vote;
 Rémunérer en parts acquittées de cette compagnie, débentures ou autrement, toute personne ou compagnie pour services rendus ou à être rendus dans le placement des actions du capital social de cette compagnie ou pour tous autres services rendus relativement à la formation de cette compagnie ou la conduite de ses opérations, sous le nom de "La Compagnie Immobilière de Yamaska", avec un capital de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.
 La principale place d'affaires de la corporation, sera à Saint Hyacinthe.
 Daté du bureau du secrétaire de la province, ce quinziesme jour d'avril 1913.
C. J. SIMARD,
 Sous secrétaire de la province.

BOVINO

Composé d'extrait de bœuf, de vin et fer
 Cette préparation contient le meilleur extrait de bœuf, de vin et de fer. Le bœuf fait de la chair, le vin fait du sang et le fer fortifie les nerfs. En même temps ce remède renforce les poumons et de plus fournit la substance nécessaire à la moelle des os. Ce remède contient tout ce qu'il faut pour la constitution, pour refaire tout le système et faire du sang nouveau. Du moment qu'elle se sent faible, toute personne devra s'empresse de prendre le "Bovino" préparé par la Cie A. Alp. Ferland, Sherbrooke, C. Rouleau, agent, 5 rue Laframboise.
 Monsieur Rouleau profite de l'occasion pour remercier le public pour le bienveillant encouragement qu'il a bien voulu lui témoigner quand il introduisit dans notre ville les deux excellents sirops Ginseng et Batailleur et espère qu'il en sera de même quand il ira chez vous pour introduire le fameux "Bovino", le remède des familles. En vente partout.



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaire des trains, corrigé au 29 Sept. 1912.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes:
 Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h A. M. et 5.05 p. m.
 Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angleterre.
N. J. FERGUSON,
 Gen. Passenger Agent.
L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe. Téléphone 28.

Depuis Au-delà de Cinquante Ans.

Le sirop calmant de Mme Winslow a été employé par des milliers de mères pendant la dentition des enfants. Si vous êtes dérangé pendant la nuit, troublé dans votre sommeil par l'enfant qui perce une dent avec douleur, envoyez de suite chercher une bouteille de sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Il soulagera instantanément le pauvre petit malade.
 Fiez-vous-y, mères, il n'y a pas à s'y tromper. Il guérit la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins. Il guérit les coliques, il attendrit les genives, fait disparaître l'inflammation et donne du ton et de l'énergie au système en général. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants est plaisant au goût c'est la prescription d'une des plus vieilles et des meilleures nourrices des Etats Unis. En vente chez tous les pharmaciens par tout l'univers. Demandez avec confiance le sirop calmant de Mme Winslow.

"DOW"
 LA BIÈRE DU CONNAISSEUR

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Horaire des Trains.

ALLANT A L'EST.
 8.33 a.m.—Tous les jours pour St. L. boire, Acton Vale, Richmond (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.
 9.05 a.m.—Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.
 5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.
 9.30 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond Lewiston et Portland.
 3.15 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Samedi seulement.
 ALLANT A L'OUEST.
 5.21 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.
 7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.
 11.43 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.
 5.00 p.m.—Tous les jours pour St. Lambert et Montréal seulement.
 5.47 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St Lambert et Montréal.
 8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.
 Pour toute information s'adresser à
E. FOURNIER, Agent.



Perdez-vous Vos Forces?




L'usage persévérant du
Vin St. Michel
 vous rendra les forces et l'énergie perdues à la suite d'excès de travail ou de quelque maladie.
 C'est le Vin des faibles, parcequ'il enrichit le sang vicié ou appauvri, parcequ'il tonifie le système nerveux, remonte le système et active le retour à la santé.
 C'est le Vin des convalescents parcequ'il refait un sang nouveau, répare les pertes organiques, régénère la constitution.
 C'est le Vin des forts, parcequ'il soutient l'énergie, ménage les forces, développe la vitalité.
 Le Vin St. Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.
 EN VENTE PARTOUT.
BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, Seuls Agents,
 520 rue St. Paul, Montreal.
 EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS., (Agents pour les Etats-Unis).

VINS! VINS!
 Tous mes vins sont fabriqués avec des raisins d'importation européenne.
 Ces raisins donnent aux vins un arôme qu'on ne retrouve pas dans ceux faits avec le raisin du pays.
 Ne pas oublier que le bon vin est recommandé pour combattre l'alcoolisme; buvez-en à vos repas et assurez votre santé et votre bien-être.
 Je vends mes vins à très bas prix et par quantité non moindre que DEUX GALLONS.
H. BARDET
 339A RUE GIROUARD, — — SAINT-HYACINTHE
 Commandes reçues par malle pour livraison à domicile.

La Dame Savante de Bologne

NOUVELLE INEDITE

Au temps du Quattrocento, Giovanni d'Andréa enseignait le droit dans Bologne-la-Savante. Il le faisait avec éloquence et poésie. Sur les dix mille étudiants de tous les pays inscrits à l'Université, par un qui ne fut venu, au moins une fois, écouter ses commentaires. Il prêtait de la grâce aux Pandectes. Il ranimait la vie antique, dans le code Justinien. On nommait plusieurs pensionnaires du collège d'Espagne, déjà peintres ou presque médecins qui, entrés par hasard à son cours, n'avaient plus pu s'en détourner. Ils étaient devenus juristes malgré eux.

Soudainement, au milieu d'un semestre, les médecins condamneront Giovanni au silence. Ils lui interdirent, pour longtemps, l'usage de cette voix qui faisait dire de lui : "C'est un Cicéron doublé d'un Roscius".

Les étudiants furent consternés. Personne n'osait réclamer la suppléance d'un tel maître. Tout le monde pensait que le cours allait être suspendu, pour le plus grand dommage de l'Université et de ses élèves.

Cependant le recteur n'avait publié aucun avis. Et le jour de la prochaine leçon étant venu, les auditeurs accourus se rendirent tous à l'académie. Ils y arrivèrent lentement, d'un pas étonné. Ils s'assirent en silence, comme pour attendre l'éloge funèbre de leur maître mort. L'heure sonna. Les cours étaient serrés...

La porte s'ouvrit. Et sur l'escalier de la chaire où montaient, à l'ordinaire, solennellement, le haut bonnet, la longue barbe et l'ample toge de Giovanni, grimpa une silhouette d'enfant. Le jeune professeur lentement, drapait sa toge, saluait du bonnet et commençait :

—Le Maître vous a expliqué la dernière fois comment au testament per aes et libram succéda le testamentum prætorium...

C'était bien la leçon du maître qui continuait, seulement le grave accent du vieillard avait fait place à une voix de femme. Les étudiants n'écoutaient pas. Ils n'avaient plus qu'une idée, apercevoir le visage de cette voix. Ils regardaient de tous leurs yeux. Ils ne voyaient rien. Au lieu du bonnet magistral il y avait un voile blanc. La gaze dessinait un profil, suivait les étages d'une coiffure, et retombait sur la toge. Les yeux y formaient deux taches. Et, par moment, l'étoffe s'appliquait sur une bouche qui parlait, qui discutait les inconvénients de mourir intestat.

Mais avant la fin de la leçon tous les étudiants s'étaient précipités dans la cour de l'académie. Ils voulaient voir sortir la dame savante. Sous son voile, qu'elle avait doublé, elle s'enfuit. Ils la suivirent dans l'ombre chaude des arcades où elle se dissimulait, jusqu'à la porte d'un palazzo où elle disparut, au milieu d'un beau tapage.

La curiosité décupla, l'enthousiasme doubla à la leçon suivante. L'Université tout entière s'éprit de Novella d'Andréa. On la disait jolie, merveilleusement. Mais presque personne ne la connaissait. Elle avait vécu sa jeunesse, cachée derrière la toge de son père. Elle lui avait été ce disciple sur qui le déclin des régents s'appuie, pour imposer encore leurs gloses contestées et leur dogmatisme vieilli. L'Université lui avait décerné le rameau doctoral. Puis elle avait épousé le banquier Giacomo Bamberlo, un homme riche et de sens rassis. La douleur paternelle et le désarroi de l'académie l'avaient décidée à distraire un peu de temps de ses devoirs conjugaux. Mais, soit timidité naturelle, soit prudence d'honnête femme, soit orgueil de savante, elle avait posé cette condition qu'elle paraîtrait voilée devant les étudiants.

Le résultat de sa précaution ne fut pas, sans doute, celui qu'elle attendait. Son voile déchaina dans la docte Bologne une révolution. Les étudiants commirent des extravagances pour tenter de voir son visage. Ils couraient la ville tout le jour. Ils passaient la nuit autour de la maison de Bamberlo. Ils négligeaient tout travail. Ils perdaient leur temps à composer des Canzone ou des Sonnetti en

l'honneur du visage invisible. Certains vantards prétendirent s'être cachés chez Novella, l'avoir admirée. Ils affirmaient qu'elle était brune. D'autres juraient qu'elle était blonde. Il y eut des duels. Des professeurs, sans élèves, se querelaient. Les courtisanes délaissées se reconiliaient entre elles. Bamberlo, affublé d'une réputation détestable, fut accusé de sequestrer sa femme. Il faillit être assassiné.

Novella, sous son voile, continuait à enseigner le droit romain, dans la grande salle de l'académie devenue trop petite, et à fuir sous les arcades. Elle sortait seulement pour rendre visite à son père, ou pour aller s'incliner, avant sa leçon, devant le tombeau des Glossateurs, près de l'église San Francesco. Et la rumeur amoureuse qui grondait autour d'elle ne paraissait pas l'émouvoir le moins du monde. A la fin du semestre, elle voulut passer elle-même l'examen traditionnel de ses élèves. Il s'en présenta plusieurs milliers. Mais ils étaient presque tous près ignorants ou bien interdits d'amour. L'académie ne reçut que deux Français. Moins passionnés que les Italiens, les Espagnols ou les Allemands, ils avaient eu l'audace de répondre aux questions de Novella. Ils furent chassés par leurs camarades, de la ville en émeute.

A la suite de cet incident le Podestat fit une visite à Giovanni d'Andréa. Certes, il ne songeait pas à contrister une des gloires de Bologne, mais il était forcé de songer au bon ordre de la cité. Et Giovanni parla de reprendre son cours. Mais sa fille dévouée s'opposa de toutes ses forces à ce projet dangereux pour la santé paternelle. Après tout, la turbulence des étudiants avait des inconvénients pour elle plus que pour quiconque. Mais c'est le courage des professeurs de tous les temps, d'affronter l'âge sans pitié. Elle supporterait tout.

Giacomo Bamberlo intervint à son tour. Il s'excusa, lui dont l'art n'était que d'échanger du papier contre de l'or d'élever la voix devant l'illustissime professeur, et son illustissime fille ; il se défendit d'invoquer la puissance martiale selon le droit romain ; mais il ne pouvait s'empêcher de remarquer que, dans les rues de Bologne, on rencontrait souvent des femmes à peu près aussi jolies que la sienne. Pourtant elles ne traînaient à la suite qu'un nombre raisonnable de galants. Et cela tenait sans doute à ce qu'elles n'enfermaient pas leur visage comme un trésor inestimable.

A ces grossières paroles, Novella répondit qu'elle avait voilé ses traits par pudeur. Mais puisqu'on ne la comprenait pas, elle ne demandait pas mieux que de les montrer à toute la ville, et même de controverser le Digeste et les Institutes dans une toilette élégante et décolletée.

Et c'est ce qu'elle fit. A la première leçon du second semestre, elle apparut, au sommet de la chaire, le visage nu. Sa toge, rejetée sur les épaules comme une mante, servait d'ornement à une robe bleue fort ouverte. Sa taille petite, mais parfaite, son teint d'ambre, ses yeux bleus, ses cheveux vénitiens enchantèrent les regards des étudiants. Ce fut un délire. L'Université de Bologne se transforma en une cour d'amour diurne et nocturne. Les canzone s'allongèrent en poèmes, les sonnetti en ballades. Les jeunes gens se saluaient dans la rue, en criant : "Qu'elle est belle !" Ils se félicitaient, comme s'ils avaient séduit, chacun, la dame de leurs rêves. Ils s'embrassaient avec attendrissement. Des professeurs furent abandonnés par leurs femmes qui les accusaient de favoriser Novella. Des courtisanes, réduites à la vertu, entrèrent au couvent. Bamberlo ne pouvait plus passer, même dans l'ombre des arcades, sans s'exposer à la risée. Mais il n'osait se plaindre et Novella avec une gravité exaspérante le remerciait, chaque jour, de lui avoir donné un avis si judicieux. Au reste elle redoublait de soins pour son pauvre père. Elle lui faisait visite tous les

jours. Et elle parlait de lui avec tristesse. Aux professeurs qui souhaitaient le rétablissement du Maître, elle répondait d'un geste silencieux, qui les navrait. Aux réceptions amicales, elle paraissait une personne très occupée et très préoccupée. Son souci lui servait d'excuse pour arriver tard aux concerts et aux fêtes et pour en partir tôt. Elle ne manquait cependant à aucune de ces obligations, ni de ces cérémonies, son devoir de professeur n'était-il pas d'y paraître ? Elle y portait donc la mélancolie la plus intéressante et la lassitude la plus gracieuse. Elle subissait courageusement l'envie malveillante des femmes, l'ennuyeux empressement des hommes. Le tapageux cortège des étudiants l'accompagnait, la précédait, la poursuivait partout. Elle se plaignait doucement de cette obsession. Mais elle ne s'y dérobaient pas. Quelques-unes de ces amies prétendaient même qu'elle recherchait cette sorte d'hommes et les provoquait. Au nom de la décence des honnêtes femmes, elles engagèrent Bamberlo à modérer la coquetterie de Novella. Mais celui-ci sourit, sans répondre. L'usage de l'argent lui avait appris à connaître les hommes, mieux que n'eût fait l'étude du droit. Il attendait. Et déjà il observait que sa promenade quotidienne se passait dans un calme plus grand. Il voulait un jour entrer au cours de Novella et trouva, selon son espoir, la salle pleine à moitié seulement. Il eut alors la malice de faire venir de Venise à ses frais, mais secrètement, quatre courtisanes nouvelles d'une magnifiques beautés. Les étudiants se

les disputèrent. Il remit au recteur une somme, qui lui avait été confiée, dit-il, par un étranger inconnu afin de récompenser les discours les plus brillants à l'examen de fin d'année. L'émulation en fut excitée si bien que Bologne prit l'aspect studieux d'un cloître. Le moment venu, Novella put interroger ses élèves sans les troubler. Ils avaient tous vu son visage. Et l'Université accueillit dans son sein trois mille docteurs adolescents.

Les vacances n'apportèrent pas la guérison au maître Giovanni. Et lorsque, à l'automne, le recteur lui réclama le plan de sa prochaine année d'enseignement, il dut demander à sa fille de le suppléer encore, pour lui conserver la possession de sa chaire, à quoi il tenait autant qu'à la vie. Novella se fit prier. Bamberlo lui représenta qu'elle se devait à Bologne, aux étudiants, à son père fameux dont la doctrine maintenait la vérité romaine parmi tant d'erreurs modernes. Alors Novella refusa. Le vieux maître pleura. Les étudiants arrivaient déjà de leurs pays lointains. Un bon nombre s'inscrivaient à son cours. La veille de la première leçon Novella déclara avec impatience, que peut-être elle recommencerait à enseigner. Au jour et à l'heure annoncés elle monta les degrés de la chaire. Elle les monta lentement pour mieux entendre de nouveau le murmure enivrant que faisait la foule des auditeurs. C'étaient de nouveaux venus, instruits de son aventure, curieux de sa beauté, et qui n'avaient pas encore admiré son visage. Ils ne le virent jamais. Novella avait remis son voile.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

FONDÉE EN 1909

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1913

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909.	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910.	149	8,540	19,269	76,217.94
1911.	224	14,228	30,910	170,670.80
1912.	294	19,326	39,211	284,355.82
31 mars 1913.	302	20,528	41,010	311,098.37

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,
Gérant-Général.

BUREAU-CHEF : 85 rue Dalhousie - - QUEBEC

LE PACIFIQUE CANADIEN

Horaire des trains

11.40 a.m., 7.15 p.m., tous les jours excepté le dimanche, allant à St-Guil-laume et les stations intermédiaires.

8.40 a.m., 3.15 p.m., tous les jours excepté le dimanche, allant à Stan-bridge et les stations intermédiaires, faisant raccordement à Farnham, pour Sherbrooke, Mégantic, Newport et Montréal.

EMILE J. HEBERT,
1er assistant
Agent général des passagers

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prélarts, Portières
et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe



Des Plaines fertiles de l'Ouest Canadien à la Distillerie de Berthierville.

C'est là que se distille le meilleur Gin offert à la consommation au Canada : Une eau-de-vie pure extraite des Grains de l'Ouest,—les plus estimés dans le monde entier—et du choix de Genièvre Médicinal :

Le GIN CROIX ROUGE

Fabriqué sous le contrôle du Gouvernement Canadien

Le grand favori parce qu'il combine toutes les conditions de pureté, de qualité et d'âge, qui en font un stimulant de l'énergie sans égal.

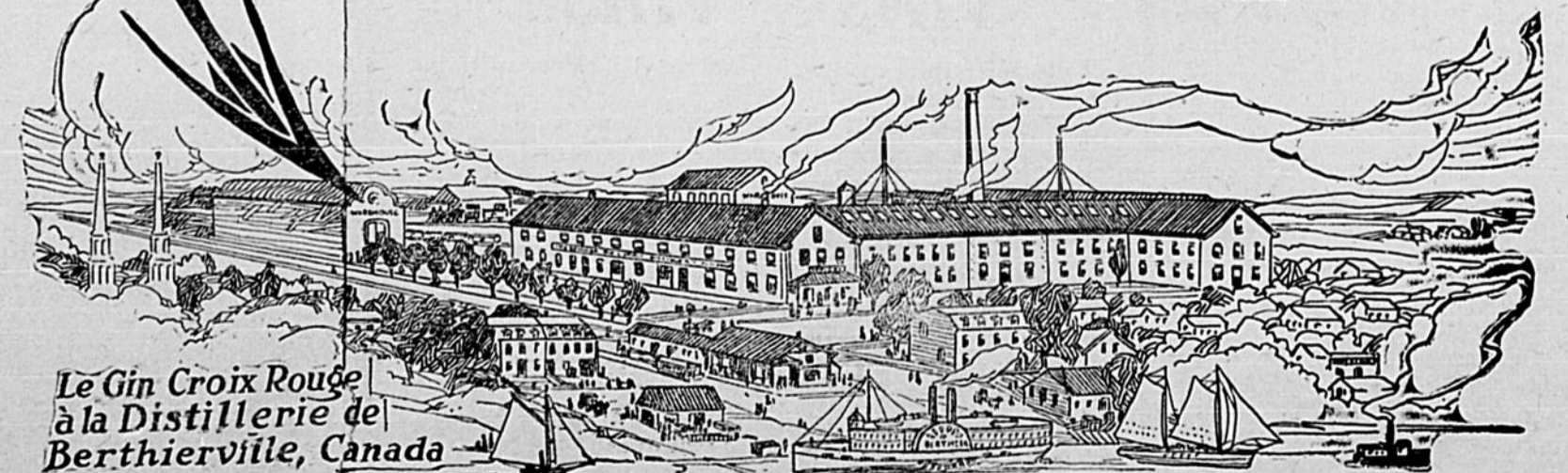
Chaque flacon de Gin "Croix Rouge" est revêtu du Timbre Officiel du Gouvernement.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, 520 rue St-Paul, MONTREAL.



Le Gin Croix Rouge
à la Distillerie de
Berthierville, Canada



Considerez le temps que dure votre peinture

En peinture, ce à quoi l'on regarde d'abord, c'est le temps qu'elle dure, c'est sa vie combien d'années durera-t-elle. Cela dépend surtout de la partie essentielle de la peinture, du blanc de plomb.

Quelle qualité de blanc de plomb? Et quelle quantité? Le temps a fait la preuve de sa qualité. Depuis cent ans, et plus, le véritable blanc de plomb de Brandram, marque BB, a été le marque-type du monde, et la quantité en est réellement considérable, elle est unique. Nous en garantissons, 70% dans les.

BRANDRAM-HENDERSON "ENGLISH" PAINT

Venez nous voir, Aujourd'hui c'est le moment, avant que nous ne vous mettiez à peindre, ou que vous ne fassiez un contrat. Nous tenons à votre disposition une brochure qui vous ouvrira les yeux.

A. Séguin, - St. Hyacinthe.

La Clôture et l'Election

Il se produit des frictions entre la majorité et la minorité

Il n'y a que deux moyens convenables d'en sortir, un compromis ou un appel au peuple. La limite de notre obstruction était un appel au peuple. La limite du Gouvernement actuel est une application de la force brutale. Je dois admettre que le baïllon fera son œuvre mais laissez-moi vous dire qu'il y aura, tôt ou tard, un appel au peuple.

L'Honorable M. Foster donne une leçon à son Chef

Il est évident que l'Honorable George E. Foster en Australie se montre beaucoup plus fidèle aux principes qu'il exprimait au Parlement canadien en 1909 que son chef M. Borden ou les membres du Gouvernement actuel. Parlant à Melbourne, Australie, le 2 mai dernier, sur notre pays et l'Empire, l'Hon. M. Foster, toucha à peine à la discussion navale du Canada et déclara: "Je félicite l'Australie sur sa politique de défense, c'est une grande leçon qu'elle donne au Canada."

La leçon que donne l'Australie au Canada, c'est que, sans aucune dissension politique, elle entreprend de construire des escadres navales pour ses propres eaux territoriales ainsi qu'elle avait convenu de le faire à la Conférence impériale de 1909, ainsi que le Gouvernement Laurier avait convenu et se proposait de faire.

M. Foster cela est clair, se permet beaucoup plus de franchise aux antipodes qu'il n'ose en montrer à Ottawa, depuis que le Gouvernement Borden a rejeté les premières ententes navales et exposé le Canada à l'accusation d'avoir manqué de parole envers l'Australie et la Nouvelle Zélande.

L'Amiral Henderson condamne le plan Borden

Les remarques faites, il y a quelques jours, par Sir Reginald Henderson, jettent une nouvelle lumière sur cette question du problème naval

Comment l'administration conservatrice remanie le tarif

Quels que soient les changements introduits dans le tarif lorsque l'Hon. M. White soumettra le budget qu'il fait attendre depuis si longtemps, il est une chose dont nous pouvons être sûrs: C'est que les intérêts des manufacturiers auront été soignés par une main plus habile que ceux des consommateurs. Sans doute, ni les industriels, ni le cabinet des millionnaires ne disent grand chose sur ce point, mais ce qui se passe fait clairement voir que ceux qui s'enrichissent par l'augmentation du coût de la vie profiteront plus de ce tarif que ceux qui souffrent de cette augmentation.

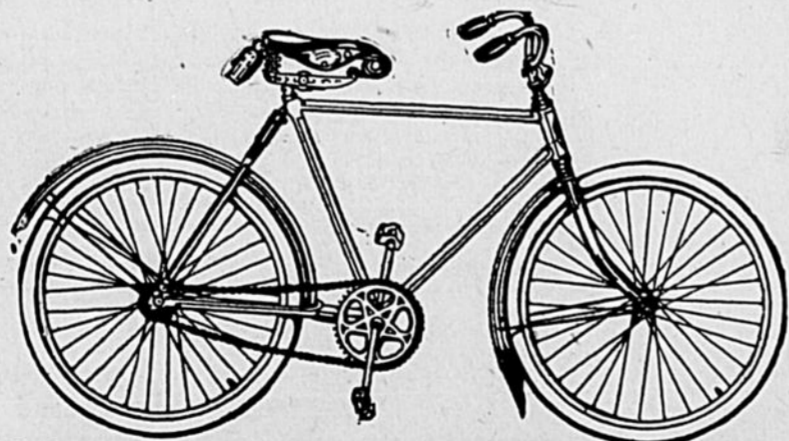
Au premiers jours de Septembre dernier il avait été annoncé que M. R. W. Breadner l'expert en tarifs de l'Association des manufacturiers Canadiens devait être nommé à un poste spécial et important au Ministère des douanes, et que ses quartiers généraux seraient près des bureaux du ministre à Ottawa. Cette nomination est maintenant un fait accompli. Les fonctions principales de M. Breadner sont de préparer, pour l'Hon. M. White, Ministre des finances, les changements qui doivent être apportés dans le tarif des douanes, afin que ces changements puissent être annoncés tous les ans dans le discours budgétaire. Les fonctions dont M. Breadner était chargé autrefois consistaient dans l'étude du Tarif et avaient pour but d'exercer l'influence de l'association des manufacturiers à bon escient, c'est-à-dire en vue d'assurer à la "haute finance" une protection convenable. Il n'est pas difficile de comprendre la signification de la combinaison actuelle.

L'Association des manufacturiers canadiens s'est réunie à Ottawa l'année dernière, les 24, 25 et 26 septembre et ses délibérations ont été rapportées dans son organe, "Le Canada industriel," numéro d'Octobre 1912. Nous trouvons à la page 358 de ce numéro le passage suivant qui est un trait de lumière.

LE MEILLEUR REMÈDE QUE J'AI JAMAIS EMPLOYÉ

"Le meilleur remède que j'aie jamais employé," voilà ce que des milliers de mères disent des Tablettes Baby's Own. Une fois qu'une mère se sera servie des Tablettes pour ses enfants, elle n'en emploiera plus d'autres et elle ne manquera jamais de les recommander à ses amis. Mme John Thompson, de Coumts, Alta., dit ce qui suit à leur sujet: "J'ai donné les Tablettes Baby's Own à mon bébé pour la constipation et je crois que c'est le meilleur remède que j'aie jamais employé. Veuillez m'en envoyer encore deux boîtes, vu que je ne voudrais pas m'en passer."

Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à 25c la boîte par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.



ACHETEZ LE BICYCLE CONNU

Nous Sommes les Agents Exclusifs pour

Les Fameux

BICYCLES GENDRON

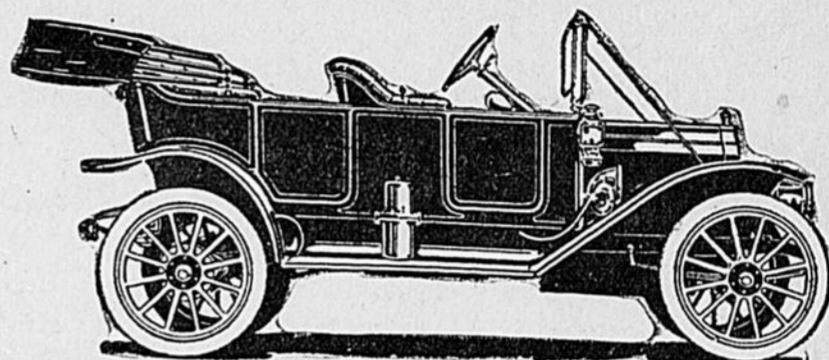
Demandez notre Catalogue de Bicycles et d'Accessoires GRATIS SUR DEMANDE

Larivière INCORPORÉE

911 Blvd St-Laurent Montreal

Studebaker

La voiture la plus digne de confiance au monde a un prix moyen



Studebaker "20" \$950

F. O. B. Walkerville

Ornements complètement nickelés sans frais extra. La plupart des marchands demandent \$50 à \$75 de plus.

Spécifications

- Moteur—20 chevaux-vapeur.
- Carburateur—Spécialement dessiné, extrêmement flexible à toutes vitesses, 4 à 50 milles de l'heure sur grande route.
- Graissage—La lubrification se fait par éclaboussure.
- Allumage—Mixtes cellules sèches et magneto Splidorf.
- Debrayage—Pédale de débrayage interne, position, en mouvement sans chocs pour les passagers.
- Transmission—Trois vitesses en avant et une en arrière, engrenage glissant, contrôle, boîte à engrenage à l'essieu d'arrière.
- Freins—Doublement puissants, externes et internes.
- Contrôle—Le plus perfectionné, simple, effectif et convenable.
- Empattement—102 pouces.
- Pneus—30x3 1/2.
- Équipement—Comprend magneto, trois lampes, réservoir Prest-o-Lite, lumières d'avant, corne.
- Ressorts—Adoucis par l'huile semi-elliptiques en avant et complètement elliptique en arrière.
- Gouvernail—Vis perfectionnée et de modèle de volant à vis.
- Outils—Appareil pour réparer les pneus, pompe et éric.

Le champion de confiance de l'année

POUSSEE par le désir de montrer les qualités de la Studebaker "20" la Compagnie Studebaker commença en juillet et continua durant toute l'année, la plus importante campagne de compétition en record dans les annales du royaume des autos en Amérique.

Le résultat fut que la Studebaker devint le champion de confiance de l'année. Durant cette campagne, cette voiture était inscrite sur toutes les courses de grande endurance de la saison. Dans chacune de ces courses, excepté une, cette voiture rapporta les honneurs dans les free-for-all ou les plus grands honneurs dans les autres courses. La course où elle manqua de rapporter le prix, vit trois voitures Studebaker "20" finir le chemin avec des scores parfaits.

Historiques de courses importantes

- "Little Glidden" Iowa, Minnesota—Trois voitures Studebaker "20" finirent avec de parfaits records de course.
- St. Paul à Ste. Hélène, 1400 milles... Les Studebaker "20" finirent avec deux, des trois parfaits records, gagnant le premier et le second.
- Atlanta Constitution "Round the State," Tour—Trois Studebaker "20" finirent avec de parfaits records, gagnant \$500 en argent, aussi un prix d'endurance pour la course entière.
- Automobile Club of Buffalo Reliability Run—La "20" arriva première dans sa classe.
- Newark Endurance Run—La Studebaker "20" gagna un score parfait et le premier prix dans sa classe.
- San Francisco Los Angeles Reliability Run—La Studebaker "20" fut la seule à donner un record parfait, gagnant avec facilité.
- Tennessee au Golfe "Reliability Run"—La Studebaker "20" fut la seule à compléter la course gagnant tous les prix.
- "Register" Reliability Run, Mobile à Selma—La Studebaker "20" la seule voiture à finir à temps spécifié, gagnant tous les prix.
- Glidden Tour—La Studebaker "20" arriva première, seconde et troisième, dans sa classe, et fut une des 14 parfaites qui tirèrent pour la coupe Anderson, donnée comme récompense à la meilleure voiture de la course.
- St. Louis à Kansas City—Reliability Run, 800 milles—La Studebaker "20" arriva première dans sa classe et free-for all, dépassa toutes les autres voitures plus puissantes.
- Denver Times Reliability Run—La Studebaker "20" gagna dans sa classe et remporta la grande coupe du Denver Times donnée comme récompense à la meilleure voiture de la course.
- Dans tous ces événements sportifs, les Studebaker "20" étaient obligées de se conformer rigide-ment à l'échelle du temps concédé. Dans la plupart de ces courses, elles auraient été punies pour le moindre délai, soit pour réparations ou ajustements et il leur était défendu d'apporter des provisions, de quelque sorte qu'elles soient, excepté celles nommées au contrôle.
- La Studebaker "20" s'exécuta aussi, avec éclat, en montant les côtes dans tous les concours où elle s'inscrivit cette année.
- A Minneapolis, elle gagna dans sa classe; à Bedford, Ind., elle gagna dans une course free for all, contre des voitures grandes et petites; à Worcester, Mass., elle gagna sa classe et monta la Dead Horse Hill à une vitesse égale par aucune voiture, exceptée celles deux fois plus fortes et deux fois plus cher.

STUDEBAKER "20" TOURISME \$950
STUDEBAKER "20" ROUTIERE 900
STUDEBAKER "20" LIVRAISON 1000

L'Agence Générale

173 Boulevard Girouard, Vendeurs pour St-Hyacinthe

The Studebaker Corporation of Canada Ltd

Manufacture Canadienne et Bureau-Chef WALKERVILLE, ONT.

LA MEILLEURE FARINE pour GATEAUX et PATISSERIES Farine Préparée XXX DE BRODIE En vente chez tous les Epiciers Brodie & Harvie, Limitée 14 rue Bleury, Montréal

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska U. JACQUES, Prés.

ABONNEMENT
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00

3e LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 9 Mai 1913

La séance s'ouvre sous la présidence de son Honneur le Maire Paul F. Payan.

Tous les échevins sont présents à l'exception de M. Jacques.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance et il est approuvé à l'unanimité.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la séance précédente M. Amyot propose que le Règlement No 142, concernant l'émission de débetures au montant de \$100,000.00 soit amendé en remplaçant dans le troisième alinéa les mots "Elles seront payables au porteur au Bureau de La Banque Canadienne du Commerce à Saint-Hyacinthe" par les mots: "Elles seront payables au Bureau de La Banque Nationale à Saint-Hyacinthe. Cette motion est secondée par M. Fontaine et elle est adoptée.

Conformément à l'avis qu'il en avait donné à la séance précédente M. Amyot propose l'adoption du budget dont nous donnons la semaine dernière, la publication. Cette motion est secondée par M. Bourbeau et elle est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'avis qu'il en avait donné à la séance précédente M. Bourbeau propose l'adoption du budget pour le département de l'aqueduc, lequel nous avons publié dans tous ses détails la semaine dernière. Cette motion est secondée par M. Côté et elle est adoptée à l'unanimité.

M. Amyot propose qu'à partir du premier courant le salaire du Greffier soit fixé à quinze cents piastres par année; celui du Trésorier à quinze cents piastres et celui du comptable du département municipal à trois cents piastres et que ces salaires soient considérés comme les plus hauts que ces fonctionnaires retireront. Cette motion est secondée par M. Bourbeau et elle est adoptée à l'unanimité.

M. Bourbeau propose secondé par M. Messier qu'à partir du premier mai courant, le salaire annuel de M. Arthur Chagnon soit porté à neuf cent trente six piastres; celui de M. Alphonse Benoit à sept cent deux piastres et celui de M. Dominique Cadorette à six cent cinquante piastres et que ces salaires soient considérés comme les plus hauts que ces employés retireront. Adopté.

M. Bourbeau propose secondé par M. Payan qu'à partir du premier mai courant, le salaire du chef de police et du feu soit augmenté de cent piastres par année et que celui des huit autres constables soit augmenté de cinquante piastres par année chaque et que ces salaires soient considérés comme les plus hauts que ces employés retireront. Adopté.

M. Payan propose secondé par M. Dussault que le salaire des pompiers volontaires soit porté de quinze piastres à vingt cinq piastres par année, à compter du premier courant. Adopté.

M. Marchesseault propose secondé par M. Côté que le salaire de M. Désiré Dumaine soit porté de sept piastres à huit piastres par semaine à compter du premier mai courant et que ce salaire soit considéré comme le plus haut que cet employé retirera. Adopté.

M. Marchesseault propose secondé par M. Fontaine que le salaire de M. Victor Racine soit porté de sept à huit piastres par semaine à compter du premier mai courant et qu'il soit considéré comme le plus haut que cet employé retirera. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre du Crédit Maskoutain, en date du deux mai courant et relative à l'ouverture

de certaines rues de Bourg Joli. M. Charpentier propose secondé par M. Dussault que La Cité de Saint-Hyacinthe accepte les conditions mentionnées dans la lettre du Crédit Maskoutain, datée du deux mai courant et que son Honneur le Maire et le Greffier de La Cité soient autorisés à passer, avec les propriétaires de ces rues, un contrat pour les rues mentionnées dans cette lettre aux conditions suivantes. 1o. que ces propriétaires donnent gratuitement un titre légal de toutes les rues déjà ouvertes sur les terrains de Bourg Joli. 2o. Que les propriétaires de Bourg Joli s'engagent à donner gratuitement les rues que La Cité désirera ouvrir à l'avenir. 3o. Que les propriétaires actuels et futurs ayant des terrains sur les rues ouvertes, paient des taxes. Que cette lettre du deux mai courant soit collée dans le livre des délibérations. Adopté MM. Amyot et Messier votant contre.

Lecture est donnée d'une lettre de La Fabrique Notre Dame relativement au trottoir en ciment. Déposée aux archives.

M. Amyot propose secondé par M. Dussault que la requête du Greffier demandant des mutations au rôle d'évaluation suivant les renseignements pris au bureau d'enregistrement, soit accordée et que le rôle soit changé en conséquence. Adopté.

M. Marchesseault propose secondé par M. Dussault que le Greffier soit autorisé à demander des soumissions pour la fourniture de cinquante tonnes de charbon Grate et trente tonnes de charbon Egg. Adopté.

M. Amyot propose secondé par M. Bourbeau qu'une option expirant le dix sept mai courant, soit donnée à M. Bent Noxon & Co. pour la vente de \$25,000.00 de débetures au prix de 98 et intérêts accrus net. Adopté.

Lecture est donnée de la soumission des ponts faite par MM. Galbraith & Cate et du rapport de M. L. A. Vallée.

M. Charpentier propose secondé par M. Fontaine que La Cité de Saint-Hyacinthe accorde le contrat des travaux à faire au ponts Morison et Barsalou à MM. Galbraith & Cate de Montréal au prix de quarante huit mille huit cent quarante piastres qu'ils ont demandé par leur lettre et télégramme. La superstructure du pont Barsalou devra être assez forte pour supporter les trottoirs futurs de quatre pieds de largeur de chaque côté des garde corps. Ces travaux devront être faits suivant les plans et spécifications préparés par M. L. A. Vallée, ingénieur du gouvernement provincial. Ces travaux devront être faits sous la surveillance de M. L. A. Vallée ou de son assistant et devront être acceptés par lui. Tous ces travaux devront être terminés pour le premier décembre prochain et seront payés sur estimés lorsqu'ils auront été complétés et acceptés par M. Vallée moins une retenue de vingt pour cent. MM. Galbraith & Cate devront fournir immédiatement à La Cité de Saint-Hyacinthe une garantie de l'exécution parfaite et complète des dits travaux à la satisfaction de M. L. A. Vallée ou de son assistant dans le délai ci dessus fixé. Cette garantie sera de douze pour cent du prix du contrat et consistera dans une police d'assurance émise par The United States Fidelity and Guaranty Co. Cette garantie ne cessera que sur l'ordre de M. L. A. Vallée après l'exécution parfaite de toutes les dits travaux. La superstructure métallique devra être faite d'après les plans produits par la Dominion Bridge Co avec sa soumission Le pont Barsalou devra être laissé libre pour la circulation des voitures et des piétons. Son Honneur le Maire et le Greffier sont autorisés à signer tout contrat à cette fin. Adopté.

M. Charpentier propose secondé par M. Côté, que les trois maisons des ponts et leurs dépendances, en exceptant la pierre et les terrains de ces maisons soient vendues à l'enchère, pour argent comptant, lundi le 26 mai courant, à dix heures de l'avant midi. Cette vente se fera sur le terrain de chaque maison et elle commencera par la criée de la maison du pont Barsalou. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre de la Société Philharmonique à propos de la concerta musicaux. M. Fontaine propose secondé par M. Charpentier qu'une somme de deux cents piastres soit votée pour les fins mentionnées par la Philharmonique dans sa lettre du huit mai courant et que le concert

hebdomadaire soit donné le dimanche soir. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre de La Canadian Pipe Organ Co. demandant l'examen de leurs livres de salaires, conformément au règlement municipal No 129. M. Bourbeau propose secondé par M. Payan que M. le Président du Comité des Finances et le Greffier soient autorisés à faire cette vérification et à faire rapport. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre de M. J. B. Brousseau se plaignant des défauts du canal d'égout de la rue Saint-François. Laissée sur la table pour étude.

Lecture est donnée d'une invitation d'assister à la convention des Gouttes de Lait de Montréal les 11, 12, 13 et 18 mai courant. M. Charpentier propose secondé par M. Amyot que M. Bourbeau représente La Cité de Saint-Hyacinthe à cette convention. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre de L'Union des Municipalités de la Province de Québec. Il est résolu unanimement de faire partie de cette Union et de payer la souscription annuelle. Et le Conseil s'ajourne.

Nouvelles Locales.

Personnels

—Mlle Alma Dessert, belle sœur de Arthur S. Comeau, est en promenade à la Villa Maska.

—M. et Mde Osias Fagnan de Sorel sont de passage à St-Hyacinthe les hôtes de Arthur S. Comeau.

—Mde I. Turner de Farnham est actuellement en visite chez sa mère Mde Henshav pour quelques temps. Mde Turner partira sous peu pour aller demeurer à Toronto.

—M. et Mde T. D. Bouchard et leur fille Cécile Ena étaient en visite dimanche dernier chez M. Alph Poirier maire de Sainte Madeleine.

—Melle M. Moody de Terrebonne Qué. a passé quelques jours en notre ville chez Melle Marguerite Payan.

—Mde Raymond Wilson est de retour d'un voyage de quelques jours à Sherbrooke.

—Melle Eveline Wright de Vaudreuil est actuellement en visite chez Mde Thivierge de notre ville.

—M. Mullin de La Banque Canadienne du Commerce est parti ces jours derniers pour Bishop's Crossing.

—Mr Farrell de la Banque de Montréal en notre ville vient d'être transféré à la succursale de la même institution à Québec.

—M. Joseph Morin, auditeur provincial et père de M. le notaire René Morin de notre ville était en visite chez son fils au commencement de la semaine.

The Strathmore Realty Co. Ltd., ayant son siège d'affaire à St-Hyacinthe a eu un offre de \$75,000 d'un Syndicat Américain pour l'achat de leur terre sise à La Pointe Claire dans Strathmore View. Les Directeurs vu la hausse dans les terrains de l'île de Montréal ont refusé cet offre. Cette Cie qui a à peine un an d'existence a vendu près de soixante mille piastres de lots dans St-Hyacinthe et ses alentours.

Les Directeurs de la Compagnie sont MM. F. X. A. Boisseaux Gédéon Beupré, I. D. Rainville J.E Phaneuf de St-Hugues Horace Bernard, Honoré Robert et Arthur S. Comeau, ayant pour Président F. X. A. Boisseaux, Secrétaire Jos. L. Cormier.

Nouveau Magasin

M. L. A. Breton vient de faire l'inauguration de son nouveau magasin de vaisselles et de bijouteries qui est certainement un des plus beaux du genre en notre ville.

Grâce à l'amabilité de M. Breton il nous a été donné de visiter son établissement qui est sous tous les rapports installé d'une façon des plus modernes.

Chambres Demandées

On demande à louer deux chambres pour fille et garçon ne parlant que l'anglais. S'adresser au Clairon.

Perdu

Une paire de lunettes d'une bonne valeur a été trouvée ces jours derniers. L'on pourra les réclamer à notre bureau.

Bonus Accordé

Le règlement municipal adopté en ces derniers temps par notre conseil municipal et accordant un prêt de huit mille piastres à M. Rémi Gervais de notre ville pour l'établissement d'une manufacture d'efflochage a été adopté en définitive hier matin. Pas un seul contribuable n'a demandé le vote sur cette question qui à onze heures tel que le veut la loi a été déclarée approuvée. M. Gervais commencera immédiatement la construction de son industrie.

Déces

En notre ville le 15 mai courant est décédé à l'âge de 52 ans et 6 mois M. Wilfrid Reeves, hôtelier, époux de Mme Philomène Dupras. Le défunt est le fils de M. Emery Reeves marchand bien connu de notre ville et laisse outre son épouse trois jeunes enfants et plusieurs frères.

Ses funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures à la Cathédrale. Le convoi funèbre partira de la résidence du défunt rue Cascades à 8.45 hrs. pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

En notre ville le 11 mai courant est décédé à l'âge de 80 ans M. F. X. Robert bourgeois de notre ville époux de feu Mde Mary Heyst. Deux fils lui survivent MM. Léon et Emile de Saint-Hyacinthe; trois filles Mme Alexis Martin de Minneapolis et Miles Marie et Ernestine de Saint-Hyacinthe.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin à la Cathédrale de notre ville au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis.

Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

A Saint Jean Baptiste le 15 mai courant est décédé à l'âge de 68 ans et un mois M. Elie Beaudry époux de Mme Eudoxie Foisy.

Ses funérailles auront lieu samedi matin à l'église paroissiale de Saint-Jean Baptiste à 8.30 heures.

Départ de la maison mortuaire, Rang de l'Eglise à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

A Saint-Hyacinthe le 12 mai courant est décédée à l'âge de 29 ans Mlle Camilia Gosselin fille de Jos. Gosselin boulanger et de Mme Georgiana Blanchard.

Outre ses parents elle laisse pour pleurer sa mort trois frères MM. Emmanuel marchand de Montréal, Raoul voyageur de commerce et Joseph Louis de notre ville; deux sœurs Mde Edmond Riopel de Montréal et Mlle Corinne de Saint-Hyacinthe.

Les funérailles ont eu lieu hier matin à la cathédrale de notre ville au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Ouverture de la saison de Baseball pour 1913

AU PARC LAFRAMBOISE

L'ouverture de la saison de Baseball promet d'avoir un grand succès. Les officiers de notre club font de grands préparatifs à ce sujet.

Les clubs qui se disputeront la victoire sont en bonnes conditions, car la température que nous avons eue depuis le commencement d'avril, leur a permis de pratiquer beaucoup plus à bonne heure que les années passées.

De plus le "le diamond" du Parc Laframboise étant beaucoup meilleur que celui de l'an passé, cela permettra de faire mieux valoir la force respective des équipes.

Le Balmoral est un des meilleurs clubs de la ligue. Ses luttes de fin de saison de l'an passé ont certainement démontré ce qu'il était capable de faire. Les hommes de Schultz ne se laisseront pas battre facilement. Quant au St-Hyacinthe, ce sont des jeunes, mais nous pouvons assurer qu'ils feront leur devoir. Le gérant St-Onge est satisfait de son équipe.

Les visiteurs ont une réputation faite de joueurs habiles, leur club ayant toujours été dans la course au championnat.

Bref la partie sera intéressante et le public qui se pressera aux terrains du Parc Laframboise dimanche après-midi sera satisfait. Nous leur garantissons.

En foule donc à 2.00 p. m. aux terrains du Parc Laframboise.

A VENDRE! A VENDRE!

Les trois maisons des ponts seront vendues à l'encan,

LUNDI LE 26 MAI 1913

La vente commencera à 10 hrs. A. M. à la maison du pont BARSALOU, et ensuite l'encan se rendra à la maison du pont du MILIEU pour la vendre, et la maison du pont de la SOCIETE sera vendue en dernier lieu, au pont de la SOCIETE.

La maison comprend les hangars et les dépendances appartenant à ces maisons.

Les acquéreurs seront tenus d'enlever immédiatement les maisons et hangars, car les terrains ne sont pas vendus. Les acquéreurs devront laisser les solages et toute la pierre se trouvant sur les terrains.

Conditions: Argent comptant. Les maisons peuvent être visitées en tout temps.

A. MESSIER

Greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

A VENDRE

Un grément de restaurant comprenant 6 tables, 24 chaises, 2 grands miroirs, une fontaine à soda, 12 portes-verres en argent, 1 congélateur, 1 glacière pour la crème à la glace et autres accessoires.

Tous ces articles sont en parfait ordre et n'ont été en usage qu'environ six mois.

Pour conditions s'adresser à

RODOLPHE CHAGNON, 223 rue Cascades

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une assemblée générale des actionnaires de "La Compagnie Immobilière Yamaska" pour procéder à l'élection des Directeurs et étudier toutes propositions faites dans l'intérêt de la Compagnie, aura lieu à 7.30 hrs. p.m. le dernier lundi de mai prochain (26 mai, 1913) aux bureaux de l'Union, 173 Boulevard Girouard, St-Hyacinthe.

E.O. PICARD, Secrétaire.

ON DEMANDE

On demande des jeunes filles pour apprendre la typographie, ouvrage facile et propre.

S'adresser à l'Imprimerie Yamaska.

ON DEMANDE

On demande un jeune homme pour faire la collection dans un magasin de cette ville.

Pour conditions s'adresser chez

JOS LEDUC & FILS.

ON DEMANDE

Une fille pour ouvrage général dans famille privée. Pas d'enfants. pas de lavage.

S'adresser au "Clairon".

ON DEMANDE

25 menuisiers. Bon salaire. Ouvrage permanent. S'adresser à

LA COMPAGNIE D'ORGUES CANADIENNES LIMITÉE.

Vins Canadiens

Vins Canadiens manufacturés par Vincent Martenon, St-Joseph de St-Hyacinthe, (villa des Français). Tél 371.

En vente par pas moins de deux gallons à la fois.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Propriété appartenant autrefois à M. Massé, à vendre à de bonnes conditions.

S'adresser à J. B. Tousignant, pres du cimetière de la ville, où à B. P. 489. jno.

Automobile Ford à vendre

Nous offrons actuellement en vente une automobile Ford modèle 1912 qui n'a fait que quelques cent milles. Elle est aussi bonne et a aussi bonne apparence qu'une neuve et comme nous l'avons pris en échange pour une partie du prix d'une de nos voitures Studebaker nous pouvons la vendre à un prix exceptionnellement avantageux. C'est une occasion unique pour une personne désireuse de se procurer une voiture Ford.

S'adresser à l'Agence Générale

173 Boulevard Girouard,

St-Hyacinthe.

Le béton est le meilleur matériel de construction

C'EST affirmer beaucoup mais c'est pourtant la vérité. Depuis les commencements du monde, l'homme a toujours cherché, dans ses constructions, autant que possible, la ressemblance de la pierre naturelle. Le travail énorme qu'il faut pour sortir la pierre des carrières et la tailler a conduit l'homme à rechercher divers substituts. S'il s'est jamais servi de bois c'est que le travail en était moins pénible, les usages plus faciles et l'approvisionnement moins dispendieux. Il n'est plus aussi facile de se procurer du bois. De même que les autres matériaux de construction le coût en augmente sans cesse avec une rapidité alarmante. Le prix du béton au contraire va en baissant. C'est pourquoi, tant au point de vue de l'utilité que de l'économie, le béton est le meilleur matériel de construction. Les cultivateurs canadiens, proportionnellement à leur nombre, emploient plus de béton que les cultivateurs de n'importe quel autre pays. La raison? C'est que la compagnie

Canada Cement

leur fournit un ciment de la plus haute qualité possible, ce qui assure le succès de leurs travaux en béton. Le secret de cette popularité du béton au Canada, c'est que, alors que nous annonçons les divers usages du béton, nous nous adions de méthodes scientifiques pour produire un ciment d'une qualité si élevée et toujours uniforme, et que le béton fait au moyen de ce ciment a toujours donné les excellents résultats promis par nos annonces.



Sans cette marque, ce n'est pas le ciment "Canada."

Ecrivez pour votre livre de 100 pages: "Ce que le cultivateur peut faire avec le béton," envoyé gratuitement. Il devrait y en avoir un exemplaire dans la maison de tout cultivateur.

Canada Cement Company Limited - Montreal